

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Montag (Nachmittag), 19. November 2018

Staatskanzlei

**5 2018.RRGR.167 Postulat 040-2018 Tobler (Moutier, SVP)
Qualifiziertes Mehr statt hauchdünne Entscheide bei Kantonswechsellvorlagen**

Präsident. Wir fahren weiter mit dem Traktandum 5, der Motion Tobler. Entschuldigen Sie, es ist keine Motion, sondern ein Postulat. Dieses Postulat ist zurückgezogen worden. Grossrat Tobler gibt eine Erklärung ab. Bitte melden Sie sich für die Rednerliste an, dann können Sie ans Mikrofon treten. Grossrat Tobler, Sie haben das Wort.

Marc Tobler, Moutier (SVP). Le postulat que j'ai déposé en mars dernier me paraît d'une grande importance. Expérience faite à Moutier: soumettre un changement de canton d'une commune au vote quand on sait que la majorité sera mince est une erreur. Cela ne fait qu'attiser les divisions et ne permet pas d'apaiser les choses. Ce que nous vivons à Moutier me conforte chaque jour dans cette conviction. Les partisans du Jura ayant eu une mini-majorité en 2017, ce sont les partisans du maintien de Moutier dans le Jura bernois qui ont déposé des recours, finalement acceptés par la préfète il y a quelques jours. Si la majorité avait été inverse, il ne fait aucun doute que nous aurions des recours séparatistes et que nous ne serions pas plus avancés que ça. La demande du postulat me paraît donc on ne peut plus justifiée aujourd'hui. Toutefois, il n'est parfois pas bon d'avoir raison trop tôt. Le contexte de tension qui règne depuis début novembre à Moutier appelle des actions d'apaisement.

En retirant mon postulat aujourd'hui, je veux donner un tel signe. Il n'est pas idéal d'étudier un changement de ces règles aujourd'hui, alors que le sort de Moutier est suspendu à une procédure judiciaire. Cela donnerait l'impression qu'on interfère politiquement dans une situation qui semble chaque jour plus compliquée. En ce sens, je peux me rallier au moins en partie à la réponse du Conseil-exécutif. Je tiens toutefois à dire clairement que ce thème n'est pas abandonné pour autant. Une fois la situation clarifiée, il est clair que la mise en place d'une majorité qualifiée pour lancer des changements de canton des communes bernoises devrait être envisagée sérieusement. Cela pour empêcher la déstabilisation permanente dans les communes qui verraient leurs sensibilités évoluer légèrement au gré de tel ou tel événement politique. Un changement de canton a tellement de conséquences qu'il faut vraiment qu'il soit voulu par une forte majorité et non pas juste par 51 ou 52 pour cent des votants.

Präsident. Wir sind am Ende der Geschäfte der STA angelangt. Ich danke dem Staatsschreiber für seine Anwesenheit und wünsche ihm einen schönen Tag.